



Communiqué de presse

Assemblée générale 2023

Un congrès placé sous le signe du centenaire...

C'est devant un parterre toujours aussi fourni de personnalités, élus, représentants de territoires, que la Fédération Départementale des Chasseurs de la Charente tenait son assemblée générale annuelle le vendredi 14 avril 2023 dans le Complexe Paul Dambier à Champniers.

Près de 600 personnes ont assisté à nos travaux et 380 convives ont partagé ensuite le traditionnel banquet, le monde de la chasse démontrant là son esprit de convivialité.

Créée le 10 avril 1923, la FDC16 a fêté cette année ses 100 ans d'existence.

Durant cette soirée studieuse, pas moins d'une quinzaine d'orateurs se succèdent à la tribune. Après les formalités d'usage, le Président Bruno MEUNIER, a ouvert la séance de l'assemblée générale en rappelant les conditions de votes à bulletin secret sous le contrôle et la supervision de Maître Christophe DENIS, huissier de justice.

4 personnes se sont présentées comme assesseurs : Christian BAZOIN, Jean-Marie GRAS, Thierry GUEGAN et Jean-François ENIXON pour compléter les deux bureaux de dépouillement.

Après avoir salué les partenaires fédéraux et rendu hommage aux chasseurs disparus au cours de la dernière campagne, le Président a demandé l'approbation de la désignation du bureau de l'assemblée générale 2023 puis l'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2022.

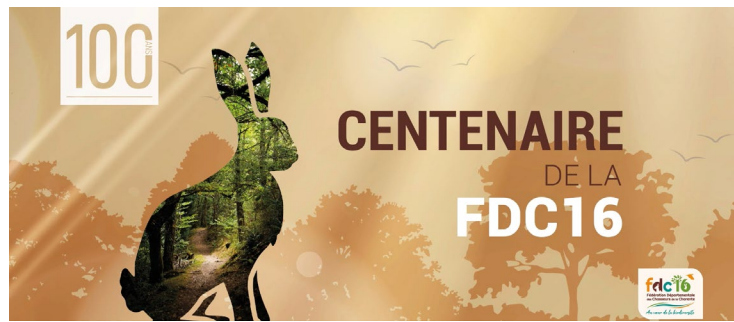
Le Président a présenté ensuite son rapport sur la gestion du Conseil d'Administration en mettant l'accent notamment sur :

- ⇒ Le renouvellement du Conseil d'Administration suite aux élections en 2022.
- ⇒ Les rencontres avec les services de l'Etat pour la mise en place du plan d'actions sanglier.
- ⇒ Les rencontres avec les parlementaires sur la sécurité à la chasse, le bien-être animal...
- ⇒ La restitution de l'audit sur la régie de recettes publiques...

Bouleversant légèrement le protocole, le Président a laissé le soin à Philippe BOUTY, Président du Conseil Départemental de la Charente, puis à Mathieu LABROUSSE, Conseiller Régional de Nouvelle Aquitaine en charge de la chasse et représentant le Président Alain ROUSSET d'intervenir à la tribune, leur agenda respectif ne leur permettant pas de participer à l'intégralité des travaux.

Le Président a laissé la parole à Claude PINEL, Secrétaire Général, qui aborde les thèmes suivants :

- ⇒ Les conséquences de la loi de juillet 2019 avec de nouvelles missions de service public (plans de chasse et ACCA).
- ⇒ La communication, pierre angulaire de toutes les actions fédérales.



- ⇒ La dématérialisation des procédures et le déploiement des outils en ligne.
- ⇒ Les réseaux sociaux et leurs dangers.
- ⇒ La sécurité à la chasse : un enjeu prioritaire.
- ⇒ Les attaques incessantes contre la chasse.

Joël BOUTENEGRE, Trésorier Adjoint et Responsable du Pôle Formations a présenté les points les plus importants :

- ⇒ Le bilan formation par formation.
- ⇒ La mise en place de la formation sécurité décennale en distanciel ou en présentiel.
- ⇒ Les nouvelles modalités d'inscriptions au permis de chasser avec le logiciel de l'Office Français de la Biodiversité.
- ⇒ Un remerciement appuyé aux formateurs professionnels et bénévoles qui œuvrent au quotidien.

Gérard KUHN, 1^{er} Vice-Président et Responsable du Pôle Biodiversité et Aménagement des Territoires s'est chargé de synthétiser l'important travail conduit sur la gestion des espèces de petit gibier et l'aménagement des territoires, supports de vie de ces espèces :

- ⇒ La mutation de l'espace agricole français.
- ⇒ Des exemples de partenariats agriculteurs et chasseurs « gagnant-gagnant ».
- ⇒ Les actions de plantations de haies et d'implantations de cultures faunistiques.
- ⇒ Le lancement du Projet Associatif Petit Gibier n°3 sur le faisan de Mandchourie avec 220 000 ha en plan de gestion pour la saison 2023-2024.
- ⇒ La constitution de l'argumentaire technique pour la demande de classement des Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts de la catégorie 2.
- ⇒ La place du lièvre dans le patrimoine cynégétique charentais.
- ⇒ Les nouveaux projets à venir : la signature avec la Fédération des Gardes Particuliers de la Charente et la désignation de deux référents petit gibier par territoire.

Enfin, Joël BEAULIEU, Trésorier et Responsable du Pôle Grand Gibier lui a succédé pour évoquer :

- ⇒ Le bilan du plan de chasse chevreuil avec une vigilance dans le vignoble.
- ⇒ Le bilan du plan de chasse cerf avec des situations hétérogènes selon les secteurs.
- ⇒ Le bilan du plan de gestion sanglier avec des prélèvements records.
- ⇒ La situation catastrophique des dégâts de grand gibier avec une nécessité de faire baisser de manière drastique les populations de sangliers.
- ⇒ L'activation de tous les modes de chasse et notamment l'approche et l'affût.
- ⇒ La réactivité : la clé de la réussite.
- ⇒ L'application de la grille nationale de réduction sur les indemnités et de la nouvelle convention clôture.
- ⇒ L'accord national avec l'Etat et les représentants agricoles et le déploiement de la boîte à outils sanglier.
- ⇒ La diversification des ressources financières : la vente de bracelets sur Cognac, la valorisation de la venaison...

Le Président a repris la parole pour présenter son rapport moral axé sur 100 ans d'existence des Fédérations Départementales des Chasseurs avec les dates clés, la problématique prégnante du sanglier avec les dégâts qu'il occasionne, la nécessaire réforme de la loi d'indemnisation, les actions en faveur de la biodiversité et les animations nature.



Le Trésorier a repris le pupitre, accompagné de Fanny RODRIGUEZ Expert-Comptable, pour la présentation des comptes. Il a soumis à l'assemblée les comptes de résultat de l'exercice comptable clos au 30 juin 2022.

Depuis la campagne 2016-2017, la section analytique dégâts grand gibier ne s'autofinance plus alors que les dégâts continuent de s'accroître et le déficit n'a cessé de se creuser chaque année pour atteindre un cumul de 1 000 025 € en 6 exercices.

L'objectif, à très court terme, est de reconstituer les fonds propres de la Fédération pour en assurer la viabilité.

Les comptes ont ensuite été certifiés par le Commissaire aux Comptes qui a alerté l'assemblée sur la situation préoccupante de la structure à cause des dégâts de sangliers et de leur impact sur la trésorerie fédérale.

Le Trésorier a ensuite présenté le budget prévisionnel 2023-2024 pour conclure la partie financière ainsi que les résolutions concernant l'adoption des montants des redevances et des cotisations 2023-2024.

Deux choix de financement ont été présentés, soit un effort mutualisé à l'échelle de l'individu, le chasseur, soit un effort mutualisé à l'échelle du collectif, le territoire de chasse.

L'assemblée générale a continué par les allocutions officielles de :

- Christian DANIAU, Président de la Chambre d'Agriculture de la Charente.
- Jean-Michel BOLVIN, Président de l'Association des Maires et Présidents d'Intercommunalités de la Charente.
- Sandra MARSAUD, Députée de la 2^{ème} circonscription de la Charente.
- Caroline COLOMBIER, Députée de la 3^{ème} circonscription de la Charente qui a remis la médaille de l'assemblée nationale au Président de la FDC16, Bruno MEUNIER.
- François BONNEAU, Sénateur de la Charente.
- Benoît PREVOST-REVOL, Directeur-Adjoint de la Direction Départementale des Territoires de la Charente, représentant Madame la Préfète.

Le Président a appelé à la tribune les récipiendaires pour la traditionnelle remise des décorations pour services rendus à la cause cynégétique :

- ⇒ Médailles de bronze remises à Messieurs Aimé BESSAGUET, Michel ALLAIN et Gérard GALURET.
- ⇒ Médailles d'argent remises à Madame Reine LANUS et Messieurs Frédéric BESNARD, Thierry GUEGAN, Raymond BOIREAU, Bernard BONNECAZE et Daniel BOUYAT.
- ⇒ Médaille d'or à Monsieur Michel PAYMENT.

Chaque médaillé a ainsi reçu de son administrateur de secteur une médaille de la Fédération, un diplôme d'honneur ainsi qu'un livre de Willy SCHRAEN « un chasseur en campagne ».

Le Président a conclu cette assemblée générale millésime 2023 en rappelant le rôle des chasseurs, en proposant la vente des tivolis fédéraux.



Avec encore 10 000 pratiquants en Charente, la chasse est et reste l'un des maillons fort de la ruralité.

Le Président a donné rendez vous pour la première fête de la chasse organisée par l'ACCA de Gimeux le 11 juin prochain ainsi que la deuxième édition de notre opération « Chassons le cancer » le 21 octobre prochain à Lignières-Ambleville.

Il a laissé le soin à la régie de lancer la vidéo du centenaire qui retrace l'histoire de la chasse charentaise, l'évolution des paysages, des espèces et des missions fédérales ainsi que la perception de la société.

Après la clôture de l'assemblée générale par le Président, les chasseurs ont été invités à se déplacer dans les isoloirs, pour effectuer les votes à bulletin secret.

À la sortie de l'isoloir, les chasseurs ont déposé leur bulletin de vote dans l'urne de leur secteur géographique, et ont émarginé les listings de présence prévus à cet effet.

L'ensemble des opérations de vote s'est déroulé sous le contrôle de l'huissier de justice.

La clôture du scrutin a été suivie du dépouillement immédiat assuré par le personnel de la FDC16, des assesseurs, toujours sous le contrôle de l'huissier de justice.

La chasse est une passion, la chasse est un art de vivre, la chasse est une culture, la chasse est dans notre ADN et elle contribue à notre identité.

Soyons fiers d'être chasseurs. Vive la chasse, vive la Charente.

Le dîner a été servi aux 380 convives inscrits pendant le dépouillement. Les résultats ont été annoncés par la Président, en présence de l'huissier de justice à la fin du repas.

Résolutions	Pour	Contre	Adoptée
Désignation du bureau de l'assemblée générale	7 101	190	X
Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2022	6 964	319	X
Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration	6 791	481	X
Approbation du rapport d'activité	6 767	464	X
Approbation du rapport moral	6 838	333	X
Approbation des comptes annuels de l'exercice 2021-2022	6 310	927	X
Affectation du résultat de l'exercice 2021-2022	6 168	1024	X
Poursuite et affectation des projets associatifs	5 564	1242	X
POURCENTAGE	91 %	9 %	



Résolution	Choix n°1	Choix n°2	Adoptée
Vote des cotisations et participations financières approuvant le budget prévisionnel 2023-2024	2 125	5 088	X
POURCENTAGE	29 %	71 %	

Redevances et contributions 2023-2024 validées	Choix n°2
Timbre fédéral incluant le timbre grand gibier	109 €
Adhésion simple	250 €
Contrat de services (part forfaitaire)	150 €
Contrat de services (part à l'ha)	0,27 €
Manufix sanglier < 20 kg	0 €
Manufix sanglier ≥ 20 kg	32 €
Bracelet daim	0 €
Bracelet chevreuil	25 €
Bracelet cerf	110 €
Bracelet BDF (Biche, daguet et faon)	70 €
Contribution territoriale de base (part forfaitaire)	100 €
Contribution territoriale majorée (part à l'ha)	0,30 €

Puymoyen, le 19 avril 2023.

Le Directeur,



Cyril MOREAU*

Le Président de la Commission Communication,



Michel BLANCHIER